

ASSEMBLÉE NATIONALE

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

AMENDEMENT

N° 535

présenté par

Mme Batho, M. Julien-Laferrière, M. Villani, Mme Bagarry et Mme Gaillot

ARTICLE 38

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.